



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

"Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de Tubize, 11 (en la salle communale de l'Espace Beau Bois), le mercredi 27 avril 2022 à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 19 avril 2022.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS



Le Bourgmestre f.f.,

N. TAMIGNIAU

***Avis important à l'attention des membres de l'assemblée et du public***

Afin de garantir au mieux des conditions sanitaires correctes tout au long de son déroulement, cette réunion - publique - du Conseil communal aura lieu en la salle de l'Espace Beau Bois, rue de Tubize, 11.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Décisions de l'autorité de tutelle compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
2. Désignation - sur présentation du groupe R.B. (*Renouveau Brainois*) de l'assemblée - d'un nouveau membre du Conseil de l'action sociale en remplacement de Madame Andrée DEKNOP, décédée.
3. Fabrique d'église de la paroisse Saint-Remy (Braine-le-Château). Compte pour l'exercice 2021 : décision.
4. Fabrique d'église de la paroisse Saint-Remy (Braine-le-Château). Décisions du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers : communication.
5. Église protestante évangélique de Braine-l'Alleud. Compte pour l'exercice 2021 : avis.
6. Rapport sur la mission de remise d'avis exercée par le Directeur financier de la commune en 2021, conformément aux dispositions du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, tel que modifié, en son article L1122-40 : communication.
7. Comptes de la commune pour l'exercice 2021 : adoption.
8. Vérification de l'encaisse du Directeur financier de la commune (situation arrêtée au 7 avril 2022) : communication.
9. Budget communal de l'exercice en cours - 1<sup>ère</sup> modification : décision.
10. *Plan de cohésion sociale* ("P.C.S.") subventionné par la Wallonie. Rapport d'activité et rapport financier pour 2021 : approbation.
11. C.P.A.S. - Extension de cadre du personnel suivant délibérations du *Conseil de l'action sociale* du 22 mars 2022 : approbation.

12. Politique locale "énergie-climat" (POLLEC). Mise en place d'un *Comité de pilotage* : décision. Charte de fonctionnement de ce comité : approbation.
13. Comité de pilotage POLLEC - Désignation, au scrutin secret, de 3 membres du Conseil communal et de leurs suppléants.
14. Nouvelle dénomination d'une voirie brainoise (actuellement rue du Bilot) mitoyenne à la commune de Ittre, où elle porte le nom de rue de la Longue Semaine : décision définitive [*rue de la Longue Semaine*] après avis de la *Commission royale de toponymie et de dialectologie* (section wallonne).
15. Voirie communale. Plan d'investissements 2019-2021 subventionné par la Wallonie – Projet n° 1 : Amélioration de l'Avenue Reine Astrid (partie), de la Place de Noucelles et de la Chaussée d'Ophain à Wauthier-Braine. Phase I (Avenue Reine Astrid et Place de Noucelles). Dossier du projet modifié sur base des remarques du "pouvoir subsidiant" : approbation.
16. Remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation. Mise en œuvre de la convention-cadre entre l'intercommunale *ORES Asssets s.c.* et la commune. Phase III – Remplacement de 206 points lumineux : décision.
17. Patrimoine immobilier. Construction de locaux pour mouvement de jeunesse (en extension des modules existants), rue Landuyt 2 à 1440 Braine-le-Château : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux.
18. Patrimoine immobilier. Équipement d'un terrain de base-ball, rue Landuyt 2 à 1440 Braine-le-Château : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux.
19. École communale (trois implantations). Préparation et livraison de repas chauds (septembre 2022 à juin 2026 au plus tard) : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services.
20. Flotte de véhicules du service communal des travaux - Vente aux enchères de différentes épaves et modalités de cette procédure : décision.
21. Politique communale en matière environnementale. Promesse unilatérale d'achat de l'étang de Boularumont (à Wauthier-Braine) : décision [*sous réserve*].
22. Étang de Boularumont. Restauration d'un site de grand intérêt biologique dans le cadre du *Programme wallon de Développement Rural* (PwDR) : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux [*sous réserve*].
23. Patrimoine communal. Gestion de la copropriété de l'immeuble à appartements sis rue de Tubize, 128/A à Braine-le-Château (résidence *Les Manettes*) : désignation, au scrutin secret, d'un [nouveau] représentant de la commune à l'assemblée générale des propriétaires.
24. *Commission paritaire locale pour l'enseignement* ("COPALOC"). Délégation du pouvoir organisateur : désignation, au scrutin secret, d'un membre du Conseil communal en remplacement de M. A. FAUCONNIER [groupe politique du *Renouveau Brainois* (R.B.)].

## HUIS CLOS

### Personnel enseignant

25. Octroi d'un congé (pour 4/24) à un maître spécial de morale nommé à titre définitif, afin d'exercer une autre fonction (maître spécial d'éducation physique pour 4/24) au sein même de l'école communale : décision.
26. École communale. Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire dans une fraction de charge (4/24) non subventionnée (pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2022): décision formelle après délibération du Collège communal.

### **Personnel enseignant - Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal**

27. Maître spécial d'éducation physique dans une fraction de charge égale à 4/24.
28. Enseignante (institutrice primaire) dans différentes fractions de charges